



Le message du Président

Ce nouveau numéro de *Foch Info* vous apporte une moisson d'informations variées.

Le site internet de l'hôpital, consulté par un nombre toujours croissant d'utilisateurs, avait besoin d'une cure de rajeunissement comme celui de la Fondation, en cours de rénovation, avec lequel il sera relié. Le nouveau site de l'hôpital qui vient d'être mis en service, est à la fois plus complet, plus rapide et plus pratique. Vous pouvez, en effet, non seulement recueillir toutes les informations dont vous pouvez avoir besoin, mais également l'interroger ou vous inscrire pour une consultation, permettant ainsi une meilleure programmation d'activités.

Au contraire, le service des urgences, que présente dans ce numéro le Dr Emmanuel Mathieu, doit répondre à une demande de soins par nature non programmée. Pour travailler du mieux possible, il requiert une bonne organisation pour pouvoir traiter les patients en fonction d'une évaluation rapide du degré d'urgence – démarche parfois mal comprise par ceux qui expriment, quelquefois avec impatience sinon violence, leur exigence de priorité ou d'égalité.

Mais comme les hôpitaux n'ont pas à la fois toutes les compétences médicales et les capacités nécessaires, les besoins doivent être réorientés en fonction d'une connaissance réaliste des potentiels de soins. Pour assurer la sûreté et la qualité de ses interventions, un hôpital se doit donc d'être en constante évolution.

Georges Dominjon.

Les urgences à l'hôpital Foch



Dossier les urgences à l'hôpital Foch p. 2 à 5
Nouveau le site Internet de l'hôpital est en ligne p. 5
Solidarité mission humanitaire à Kaboul p. 6 et 7

Les urgences à Foch

Une urgence est définie comme une demande de soins non programmée. Les services d'urgences ont pour mission d'accueillir toute personne se présentant quel qu'en soit le motif.

La médecine d'urgence est une activité complexe et très variée, où se côtoient des urgences vitales nécessitant une prise en charge et des soins immédiats (détresse respiratoire, douleur thoracique, accident vasculaire...), des pathologies aiguës où les explorations, les actes ou les avis spécialisés nécessitent les moyens d'une structure hospitalière lourde, voire une hospitalisation, mais aussi des consultations ne nécessitant pas la mise en jeu de moyens hospitaliers sophistiqués.

30 000 passages et 5 000 patients hospitalisés par les urgences de Foch tous les ans

Le SAU de l'hôpital Foch (Service Accueil aux Urgences) reçoit annuellement 30 000 urgences adultes. Ces dernières années les urgences ont augmenté en nombre et sont devenues de plus en plus lourdes. La proportion de patients âgés et poly-pathologiques, de patients adressés par le SAMU ou transportés par les pompiers, progresse régulièrement dans notre activité, avec une forte prépondérance d'urgences médicales, tandis que la traumatologie reste stable ne représentant actuellement que 27 % des passages. La présence d'une infirmière organisatrice de l'accueil, recevant les patients 24 h/24, permet de "trier" les patients suivant un ordre qui dépend du motif de recours, des constatations relevées dès l'accueil et de la gravité de la maladie suspectée. Une prise en charge précoce de la douleur est réalisée dès ce pre-

mier entretien. Les urgences restent un mode d'entrée à l'hôpital. Les moyens humains et un plateau technique performant et complet sur l'hôpital Foch permettent une prise en charge, sur site, de la majorité des patients.

Environ 5 000 patients par an nécessitent une hospitalisation à l'issue du passage aux urgences de Foch. Cependant environ 10 % des patients qui requièrent une hospitalisation sont transférés vers un autre établissement, faute de place disponible ou plus rarement par absence de service de la spécialité concernée sur Foch.

Vers une diversification de la permanence des soins

L'organisation de la permanence des soins, sous l'autorité du préfet, se développe. Le SAMU (Centre 15) est le pivot central de la régulation des appels. La création de maisons médicales et d'une régulation libérale offrent d'autres possibilités d'accès aux soins en urgence. La mise en place de ces filières alternatives permettrait aux services d'urgences de recentrer leur activité sur les patients nécessitant un accès immédiat à un plateau médico-technique et de réduire leur flux sans cesse grandissant d'environ 15 %.

Du "SAU" au "SU"

Les urgences et le paysage hospitalier vont se modifier. Jusqu'à présent, chaque service d'urgence était adossé à son établissement hospitalier qui lui "devait" l'ensemble de ses



Préparation aux transmissions par l'équipe médicale de garde.



Entretien à l'arrivée avec une femme enceinte dans le local de d'accueil et d'orientation.

Les urgences à Foch

moyens. La circulaire du 23/02/07, circulaire d'application du décret de mai 2006 qui réforme les urgences, propose un triple objectif à ces "nouveaux" services, désormais intitulés Structures d'urgences (SU) :

- former un quadrillage fin du territoire, dans un **objectif de proximité**,
- organiser les liens nécessaires pour permettre un accès en permanence à un plateau technique performant et adapté à chaque patient dans un **objectif de mise en réseau des urgences**,
- inscrire le dispositif dans une démarche d'amélioration et mettre en œuvre des indicateurs dans un **objectif de qualité**.

L'hôpital Foch confirme son engagement dans la prise en charge des urgences

À sa demande, début 2007, le renouvellement pour cinq ans de l'autorisation d'exercer la médecine d'urgence a été prononcé sous la forme nouvelle d'une "Structure des Urgences". Le service des urgences vit une époque intermédiaire où la restructuration interne et externe ainsi que les mutations nécessaires à la modernisation s'effectuent progressivement. Des projets en cours de réalisation comme l'informatisation, l'amélioration des temps de passages par la mise en place d'un circuit ambulatoire et d'une coordination du flux, l'adaptation du circuit de radiologie par l'utilisation d'un capteur plan (imageur numérique qui permet de réaliser les radiographies standards aux urgences, dans le box d'examen, sans déplacer le patient et d'obtenir le cliché immédiatement), contribuent à l'amélioration de la prise en charge de nos patients.

Les urgences dans de nouveaux murs

Le projet architectural d'extension de l'hôpital Foch permettra en 2009/10 le fonctionnement d'un service modernisé sur un plateau horizontal de 2 200 m², comportant une unité d'hospitalisation de courte durée dans l'enceinte du service et une proximité du plateau technique. L'organisation définitive du service dans ce nouveau bâtiment reposera sur deux



Dernières recommandations avant la sortie.

circuits distincts, le circuit "ambulatoire" (traumatologie et urgences médicales ne nécessitant pas d'exams ou de soins lourds – allergie, colique néphrétique, gynécologique) et le circuit "couché", réservé aux patients les plus graves, permettant une meilleure adaptation au flux des consultants.

L'hôpital Foch s'inscrit dans le maillage territorial des urgences

Le maillage fin du territoire, dans les Hauts-de-Seine est déjà en place. Six services anciennement SAU : Colombes (Louis Mourier), Nanterre (Max Forestier), Clichy (Beaujon), Clamart (Antoine Béclère), Boulogne (Ambroise Paré) et Suresnes (Foch) et six Unités de proximité : Saint-Cloud, Sèvres, Rueil, Neuilly (CH Neuilly-Courbevoie), Levallois (Notre-Dame du Perpétuel Secours) et Antony (hôpital Privé) se répartissent sur le territoire l'accueil des patients. L'offre et les possibilités d'accueil de ces structures sont répertoriées par le Centre 15 (SAMU 92).

L'hôpital Foch développe ses réseaux

La mise en place de réseaux d'établissements concourant à la prise en charge des patients est déjà partiellement réalisée



Réalisation d'un cliché de contrôle en salle de plâtre à l'aide d'un capteur plan.

Les urgences à Foch

à Foch. Dans ce cadre, on peut citer les accords sur la prise en charge de la diabétologie avec un service de référence pour notre bassin à Nanterre (hôpital Max Forestier – Dr Lévy). Mais d'autres spécialités, comme la psychiatrie, organisent autour des patients une coopération d'établissements :

- le Centre Jean Wier de Suresnes qui assure les consultations, l'hospitalisation de jour et participe à des vacations d'urgence en soirée dans notre service,
- l'établissement de santé Erasme à Antony qui assure l'hospitalisation sectorisée,
- le service de psychiatrie de l'hôpital Foch (Dr Cordier) qui intervient aux urgences, et assure l'hospitalisation hors secteur (c'est-à-dire indépendamment du domicile du patient) ainsi que l'aval des urgences pour les intoxications volontaires.

La prise en charge des sujets âgés est un enjeu majeur pour Foch : un réseau est en cours de constitution afin de disposer pour notre bassin de santé d'une véritable filière gériatrique permettant des prises en charge spécifiques tout au long du parcours du patient. Ce projet s'articule autour d'une Unité de gériatrie aiguë à Foch, sous la responsabilité du Pr. Blétry, et intègre une filière complète comprenant

hôpitaux de jour, suite de soins et de rééducation, autres établissements de court séjour.

Le vieillissement de la population est en forte hausse. Plus de 10 % des patients arrivant aux urgences de Foch sont âgés de plus de 75 ans (soit près de 3 500 passages/an). Une étude récente dans nos urgences montre que ces patients ont presque constamment des critères de fragilité (c'est-à-dire une association à la pathologie aiguë de critères sociaux, physiques, psychologiques ou un handicap, modifiant le pronostic de cette atteinte aiguë). Ce projet apportera une réponse adaptée aux patients âgés consultant aux urgences et offrira des possibilités d'hospitalisation spécifiques.

Rappelons aussi la place du réseau développé autour de la prise en charge des Accidents Vasculaires Cérébraux (AVC) avec l'ouverture, début mai, de l'Unité Neuro-Vasculaire (UNV) sous la responsabilité du Dr Graveleau. Le service des urgences de Foch participe déjà à la prise en charge de ces patients victimes d'accidents vasculaires cérébraux dont les possibilités d'hospitalisation seront renforcées. Il s'agit de la seule offre de ce type sur les Hauts-de-Seine.

Des évaluations au service de l'amélioration des pratiques

Enfin, l'évaluation et l'amélioration de nos pratiques professionnelles font partie du dernier volet. Le service des urgences n'a pas attendu ce décret pour réaliser des démarches qualité. Des actions sont en cours, avec l'aide de la MEAH (Mission d'Expertise et d'Audit Hospitalier), pour améliorer les délais de prise en charge des patients, une étude sur la pertinence des hospitalisations après passage aux urgences se termine, une évaluation des délais d'hospitalisation au service des urgences et une évaluation sur la prise en charge des suicidants se prolongent par la mise en place d'actions d'amélioration.

De même, le service participe à des protocoles nationaux dont l'objectif est de favoriser la prise en charge ambulatoire de certaines pathologies telles le pneumothorax.

Le service des urgences de l'hôpital Foch reste donc au service du bassin de population de proximité et met en œuvre les actions nécessaires à l'optimisation de la prise en charge des patients qui lui sont confiés. Il s'inscrit comme outil diagnostique et thérapeutique, plaque tournante d'une collaboration avec les services de spécialités de l'hôpital et avec un réseau d'établissements voisins concentré autour du soin aux patients.

Dr Emmanuel Mathieu, chef de service des urgences.



Décoquillage médicalisé à l'arrivée d'un patient par les pompiers.

Le nouveau site Internet de l'hôpital Foch est en ligne !

C'est le premier site "hôpital" accessible aux personnes souffrant de handicaps, www.hopital-foch.org

Le nouveau site Internet de l'hôpital Foch est en ligne. Destiné au grand public, il a été volontairement simplifié pour une meilleure visibilité et une organisation logique et fonctionnelle de l'information.

Ce nouveau site a la particularité d'être accessible aux handicapés essentiellement mal-voyants. Il est par exemple possible de modifier la taille du texte pour le rendre plus lisible. Une personne aveugle pourra pleinement profiter du site, grâce à un programme d'assistance vocale qui lit le texte à voix haute et pourra imprimer les textes en braille. Un handicapé moteur pourra naviguer sans souris, en utilisant les touches rapides de son clavier. Ainsi, grâce à ces aides, toute personne peut recueillir des informations sur l'hôpital Foch de façon autonome et ce, quel que soit son handicap.

Un site pratique et simple d'utilisation

Tant sur le fond que sur la forme, le nouveau site de l'hôpital a été conçu pour être pratique d'utilisation. Des couleurs et des symboles permettent de se repérer rapidement : couleur bleue pour les informations générales, rose pour la maternité... il est simple de passer d'une rubrique à l'autre grâce aux différents bandeaux situés en haut de l'écran. Le retour à la page d'accueil est toujours proposé et lors de l'impression, les textes apparaissent complets et sans photos.

Clair, le site est également riche d'informations qui sont classées par rubriques pour couvrir un large éventail de questions et donc mieux répondre aux attentes des patients. Ainsi, la rubrique "être hospitalisé" fournit des informations pratiques, essentielles à la préparation de son admission: plan d'accès à l'hôpital, papiers importants à ne pas oublier, les visites, le fonctionnement de la maison de parents, etc.

Des espaces individualisés

La rubrique "prendre rendez-vous" permet d'obtenir toutes les indications nécessaires à cette démarche, numéro de téléphone, adresse pour demander un rendez-vous par mail... Les rubriques "consultations" et "services médicaux" présentent l'ensemble des spécialités médicales et chirurgicales de l'hôpital, les équipes soignantes ainsi que les horaires de consultation.

Avec plus de 2 700 naissances par an, une importante rubrique est consacrée à la maternité de l'hôpital. Elle permet aux futures mamans de trouver des informations riches et complètes sur les actes médicaux (péridurale, césarienne...) et de nombreux conseils pour bien accueillir leur enfant (trousseau du bébé, allaitement...).

Par ailleurs, un "espace emploi" permet aux candidats de consulter toutes les offres disponibles et d'obtenir des détails en lisant les témoignages d'infirmières, d'aides-soignantes ou de secrétaires qui travaillent à Foch.

On trouve dans la rubrique "zoom sur", les informations essentielles sur les grands événements et les évolutions importantes de l'hôpital. Par exemple, un long article est consacré aux travaux d'extension actuellement en cours. Vous pouvez ainsi visualiser le futur bâtiment de six étages, (25 000 nouveaux m²) grâce à des croquis.

L'ensemble de ces informations est également accessible via un moteur de recherche présent sur chaque page. Enfin, pour rendre la navigation plus conviviale et les pages attrayantes, de nombreuses photos du personnel soignant illustrent la page d'accueil ainsi que chacune des rubriques.



Mission humanitaire à Kaboul, une expérience "inoubliable"

À la demande de l'association "la Chaîne de l'Espoir", présidée par le professeur Alain Deloche (HEGP), des médecins et des infirmières de Foch sont partis du 1^{er} au 15 mars dernier dans la capitale de l'Afghanistan.



L'Institut médical français pour l'enfant.

L'équipe était composée du Dr Mathieu Debauchez, chef du service de chirurgie cardio-vasculaire, du Dr Philippe de Lentdecker, réanimateur cardiologue, du Dr Marie-Louise Felten, anesthésiste, de Bassima Abi Farah, infirmière de bloc, ainsi que de trois infirmières de réanimation : Emma Gilmer, Christine Mayence et Stéphanie Aulibé. Tous ont posé deux semaines de congé pour partir à Kaboul, à l'Institut médical français pour l'enfant construit récemment à l'initiative de la Chaîne de l'Espoir. Un seul chirurgien cardiologue travaille dans cet hôpital qui est le seul du pays à proposer un service de chirurgie cardiaque. Pourtant, il existe en Afghanistan un nombre de malformations congénitales cardiaques supérieur à d'autres pays, d'où l'importance des interventions des équipes extérieures.

Une équipe soudée

"25 enfants âgés de 5 à 18 ans ont été opérés par le Dr Debauchez avec une moyenne de trois interventions par jour," raconte le Dr de Lentdecker. "L'équipe était constamment à l'hôpital ; l'infirmière de bloc en salle d'opération toute la journée, les infirmières de réanimation fonctionnaient par roulement 24 h/24, et l'anesthésiste était présente aux visites pré et post opératoires ainsi qu'au bloc. Heureusement, l'équipe était très soudée, et tous se sont "serré les coudes" afin de surmonter les moments de fatigue. Il est ainsi arrivé plu-

sieurs fois qu'un médecin remplace une infirmière lorsque cette dernière allait prendre un peu de repos. "Nous étions une véritable petite famille avec beaucoup d'attentions les uns pour les autres et les rares moments de loisir restent d'excellents souvenirs : le délicieux dîner de crêpes préparé par le Dr Debauchez, l'anniversaire surprise d'Emma..."

Des patients pas comme les autres

Changement majeur pour l'équipe de Foch, les patients étaient exclusivement des enfants. Et, paradoxalement, ces jeunes patients étaient tous très calmes, très sereins. "D'habitude, on attache les patients en salle de réveil car ils ont tendance à être très agités après une opération", explique le Dr Debauchez.

"Mais à Kaboul, personne n'était attaché. Les enfants se réveillaient doucement, ils ne bougeaient pas et ne se plaignaient jamais, même s'ils avaient mal. On sentait une grande confiance dans l'équipe médicale." Ces moments privilégiés passés en salle de réveil ont beaucoup marqué Emma, qui avait déjà effectué une mission humanitaire au Ghana, pendant deux ans. "Je garde à jamais en mémoire le souvenir de leurs grands yeux au réveil, de leurs sourires lorsqu'ils allaient mieux. J'ai vraiment l'impression d'avoir plus reçu que donné... On n'a pas l'habitude d'une telle reconnaissance. Les familles étaient également très touchantes. Par culture, les Afghans sont très présents dans la vie de leurs enfants



L'équipe de réanimation et les infirmiers afghans.

Mission humanitaire à Kaboul



Haut gauche : bloc opératoire.
Bas gauche : Anahita et son père.

Haut droit : l'équipe soignante et les enfants.
Bas droit : la toilette.

et un des deux parents restait en permanence aux côtés de son fils ou de sa fille, dormant à même le sol."

"Ils nous ont beaucoup aidés, en jouant souvent le rôle d'aide-soignant(e)," explique le Dr de Lentdecker. L'équipe a également été très marquée par les témoignages d'affection des proches après l'opération : "Les familles ne savaient pas comment nous remercier" se souvient Emma, certains nous pre-

naient le visage dans les mains et nous regardaient avec tellement de reconnaissance dans les yeux... c'était bouleversant."

Beaucoup de sourires, beaucoup d'effusion, un contexte chargé en émotion que l'équipe n'est pas prête d'oublier, mais surtout une aventure hors du commun que tous sont prêts à renouveler si l'occasion se présente.

Un donateur discret

Louis B. a gardé de ses origines agricoles les pieds sur terre et un grand sens de l'accueil. "Quand on est seul, sans famille, on se dit que son passage sur terre ne doit pas être inutile..." Son bon sens paysan a fait le reste et Louis est devenu un donateur zélé de la Fondation Foch, mais chut, c'est un secret...

C'est pour remercier les équipes médicales de l'hôpital Foch que Louis est devenu donateur. "J'ai fait un infarctus il y a 6 ans et j'ai été très bien soigné à Foch par le Docteur D. M..." Très bavard, Louis ne tarit pas d'éloge sur ce praticien qu'il consulte régulièrement. "Grâce à elle j'ai retrouvé ma ligne de

jeune homme..." Louis nous a confié sa recette de jouvence : le potage de fenouil, céleri et poireau. À la retraite depuis 13 ans, il partage aujourd'hui son temps entre sa Normandie natale et Suresnes : "La vie est belle tout de suite," dit-il avec un large sourire, "j'ai toujours eu le moral... Je n'y comprends rien, c'est comme ça". Louis espère que sa modeste contribution au développement de l'hôpital Foch permettra à l'établissement d'assurer sa mission de service public. Mais surtout ne dites pas à Louis que c'est grâce à ses dons... C'est un secret.

Comment aider la Fondation Maréchal Foch ?

Reconnue d'utilité publique par décret le 5 décembre 1929, la Fondation Maréchal Foch est habilitée à recevoir des dons fiscalement déductibles, des donations et des legs exonérés d'impôt.

Depuis sa création en 1929, la Fondation a donné naissance à l'hôpital Foch, devenu le plus grand établissement hospitalier privé à but non lucratif d'Ile-de-France.

Elle participe à la réalisation des constructions et à l'achat de certains aménagements et équipements de l'hôpital en leur allouant les dons et legs qu'elle reçoit. Elle consent également certaines aides ponctuelles.

Dans cette action, elle privilégie l'innovation et l'amélioration de la qualité de vie et des soins prodigués aux patients.

C'est grâce au soutien de tous les donateurs que la Fondation peut apporter son concours au développement de l'hôpital et au maintien de ses hauts standards de qualité.

Par un don

Selon les modalités suivantes (voir le bon de soutien joint dans ce numéro) :

- **par chèque** à l'ordre de la Fondation Maréchal Foch,
- **par virement** sur le compte chèque postal de la Fondation, CCP 10 502 06 J 020 Paris,
- **par prélèvement automatique** à l'aide du bon de soutien joint,
- **par Internet**, sur le site de la Fondation, www.fondation-foch.org, en effectuant un don en ligne grâce au système de paiement sécurisé SOGENACTIF de la Société Générale. Sur ce site, vous pouvez aussi consulter les trente-trois précédents *Foch Info*.

Les avantages fiscaux

Vous recevez un reçu fiscal qui vous permet d'obtenir **une réduction d'impôt de 66 % appliquée sur le montant de votre don, pris dans la limite de 20 % de votre revenu imposable** (les dépassements de ce seuil peuvent être reportés sur 5 ans).

Par exemple, si votre don est d'un montant de 100 €, votre réduction fiscale (66 %) est de 66 €, votre don ne vous coûte en fait que 34 €.

Par un legs

Le legs est un don effectué par testament. Il peut porter sur l'ensemble de vos biens (legs universel) ou bien simplement sur une somme d'argent ou un bien immobilier (legs particulier). Vous conservez l'usage du bien concerné. Dans le cas d'un legs, pour être conseillé selon votre situation familiale ou patrimoniale, vous pouvez vous adresser directement au notaire de votre choix ou à la Fondation Maréchal Foch qui vous mettra en relation avec un notaire.

Par une assurance-vie

L'assurance-vie est plus qu'un produit d'épargne, placée auprès d'une compagnie d'assurance, de La Poste, ou d'une banque. C'est aussi un moyen de transmettre un patrimoine au moment du décès. Tout en gardant la libre disposition de son épargne sa vie durant. Le détenteur de l'assurance-vie désigne un ou plusieurs bénéficiaires, personnes physiques ou morales, qui pourront ainsi recevoir ces fonds sans

droits de succession. Il peut être souhaitable de demander à un notaire d'examiner les éventuelles réserves et limitations qui peuvent exister.

La Fondation Maréchal Foch peut être désignée comme bénéficiaire d'un contrat d'assurance-vie, en totalité ou partiellement, en premier ou deuxième rang.

Par une transmission temporaire d'usufruit

L'usufruit est le droit de percevoir les revenus d'un bien (loyers de biens immobiliers, coupons d'obligations, dividendes d'actions). Ce droit peut être transmis à un tiers par donation, tout en conservant la nue-propriété du bien. Cette donation peut être faite pour une durée limitée, au minimum de trois ans, par acte notarié. Elle ne doit pas porter atteinte aux droits des héritiers réservataires (descendants, ascendants). À la fin de la période fixée, l'usufruit cesse, le donateur retrouve alors la pleine propriété du bien, et en perçoit à nouveau les revenus.

Avantages, pendant la durée de cette donation, le donateur est exonéré d'ISF sur la valeur totale du bien et cette donation bénéficie intégralement à la Fondation. En effet, reconnue d'utilité publique, la Fondation Maréchal Foch est exonérée de droits de donation et d'impôt et taxes sur les revenus ainsi transmis.

Vous pouvez également vous adresser directement à la Fondation Foch, Anne-Marie Caron, au 01 46 25 27 83.